



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **31 mai 2021**

Décision n° **CP-2021-0540**

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 mars 2021**

service : **Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction assemblées, affaires juridiques et assurances**

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Date de convocation de la Commission permanente : mercredi 12 mai 2021

Secrétaire élu : Madame Nathalie Dehan

Affiché le : mardi 1er juin 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, MM. Ben Itah, Badouard, Mme Brunel Vieira, M. Marion, Mme Runel, M. Debû, Mme Fréty, M. Ray, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, Mme Brossaud, M. Boumertit, Mme Dehan, M. Bub, Mme Collin, M. Cochet, Mme Sarselli, M. Gascon, Mme Fautra, M. Vincendet, Mme Pouzergue, M. Charmot, Mme Croizier, M. Bréaud, Mme Nachury, M. Buffet, Mme Crespy, M. Seguin, Mme Corsale, MM. Lassagne, Kimelfeld, Mme Picot, M. Da Passano, Mme Panassier, MM. Kabalo, Grivel, Mme Asti-Lapperrière, M. Vincent, Mme Fournillon, M. Pelaez, Mme Sibeud, M. Geourjon, Mme Frier.

Commission permanente du 31 mai 2021**Décision n° CP-2021-0540**

commission principale :
objet : Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 mars 2021
service : Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction assemblées, affaires juridiques et assurances

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 10 mai 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte des déplacements autorisés sur la période du 1^{er} au 31 mars 2021 :

Élu	Destination	Dates	Objet
DEHAN Nathalie	Pélussin (42)	3 mars	Commission biodiversité/eau du Syndicat mixte du parc naturel régional du Pilat.
DEHAN Nathalie	Pélussin (42)	10 mars	Comité syndical du Syndicat mixte du parc naturel régional du Pilat.
BERNARD Bruno	Saint Maurice de Rémens (01)	10 mars	Visite du site de Transpolis, dédié à la mobilité urbaine et aux systèmes de transports du futur.
CAMUS Jérémy	Saint Maurice de Rémens (01)	10 mars	Visite du site de Transpolis, dédié à la mobilité urbaine et aux systèmes de transports du futur.
BAGNON Fabien	Saint Maurice de Rémens (01)	10 mars	Visite du site de Transpolis, dédié à la mobilité urbaine et aux systèmes de transports du futur.
KOHLHAAS Jean-Charles	Saint Maurice de Rémens (01)	10 mars	Visite du site de Transpolis, dédié à la mobilité urbaine et aux systèmes de transports du futur.

Élu	Destination	Dates	Objet
PETIOT Isabelle	Besançon (25)	26 mars	Rencontre avec la direction des déchets de Grand Besançon Métropole.

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Prend acte des déplacements autorisés sur la période du 1^{er} au 31 mars 2021, tels que listés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2021.